

## ÉQUATION PLUS

Création  
2000

Indexation des garanties  
Oui

Revalorisation des rentes  
Non

Accessible géant majoritaire  
Non

### GARANTIES

#### ► Garanties proposées

– Indemnités journalières, capital décès/PTIA, rente invalidité, doublement accident, mise en place de la garantie frais professionnels, en option, à compter de février 2011.

#### ► Limites d'âge

– Décès: ..... 80 ans à la souscription et 85 ans en fin de garantie  
– PTIA: ..... 80 ans à la souscription et 85 ans en fin de garantie  
– ITT/IPT: ..... 55 ans à la souscription et 65 ans en fin de garantie

### INVALIDITÉ / INCAPACITÉ

#### ► Indemnités journalières

– Délai d'attente maladie: ... 3 mois en ITT. Affections psy: 12 mois  
– Franchises disponibles (maladie): ..... 15, 30 jours  
– Type de franchise: ..... Franchise continue  
– Rachat de franchise possible si accident ou hospitalisation: ... Oui  
– Durée d'indemnisation possible: ..... 1 095 jours  
– Montant: ..... Entre 10€/jour et 200€/jour

#### ► Rente Invalidité

– Seuil d'invalidité: ..... À partir de 33 %  
– Invalidité considérée: ..... Professionnelle et fonctionnelle  
– Barème spécifique pour professions médicales: ..... Non  
– Montant: ..... 3 650€/an minimum et 73 000€/an maximum

### EXEMPLE DE TARIFS ANNUELS

TARIFS EN VIGUEUR AU 01/01/2011	Pharmacien (50 ans)	Fleuriste (35 ans)
RENTE DE CONJOINT	–	–
RENTE ÉDUCATION	–	–
RENTE INVALIDITÉ	294 € (Pour 20 000 € / an)	190.40 € (Pour 20 000 € / an)
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES (1 095 JOURS D'INDEMNISATION)	2 475.11 € (Pour 164 € / jour au 16 <sup>e</sup> jour)	786.42 € (Pour 116 € / jour au 31 <sup>e</sup> jour)

### VERDICT

**Pour** • De très bonnes limites d'âge: 80 ans à la souscription et 85 ans en fin de garantie pour la garantie décès/PTIA. Le possible rachat de franchise en cas d'accident et d'hospitalisation. Une garantie frais professionnels en option et les prestations d'assistance accessibles à compter de février 2011. Le peu d'exclusions sportives et la prise en charge des affections psy et dos sans conditions. L'indexation des garanties. L'absence de frais.

**Contre** • Le délai d'attente de 12 mois pour les affections d'origine psy.

